



Natura 2000 en mer

Site FR 910 1413 Posidonies de la côte palavasienne

-

Compte-rendu du troisième Comité de Pilotage

27 novembre 2012 – Palavas-les-Flots

✦ **Rédacteur :** Marion CORRE (*chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000*)
Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral
2, rue des Chantiers 34200 SETE
Tel : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99 / Port : 06.15.95.24.46
Courriel : marion.corre@univ-montp2.fr

✦ **Relecture :** Boris DANIEL (*Agence des aires marines protégées – Antenne méditerranée – opérateur principal*), Thomas SERAZIN (*Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon – Opérateur associé*), Cécile DASSONVILLE (*Chargée de mission Natura 2000 en mer, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon*), Aurore REBOULEAU (*Adjointe au chef du pôle « Protection et Aménagement Durable de l'Espace Marin » Division action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée*), Laurent CASSIUS (*Adjoint au Chef de service de la Délégation à la Mer et au Littoral de l'Hérault et du Gard*).

Date du document : vendredi 14 décembre 2012

Présidence du Comité de Pilotage :

La Préfecture maritime de la Méditerranée représentée par le Chef de la Division de l'action de l'Etat en mer Monsieur Bruno LEROY et La Préfecture de l'Hérault représentée par Madame Fabienne ELLUL.

Personnes présentes :

ARNAUD Jérôme – Directeur de station à La Grande-Motte

BERREBI Patrick – Représentant Monsieur le Président de l'Université Montpellier 2 Sciences et Technique

BONHOMME François – Directeur de la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral de Sète et correspondant du CSRPN Languedoc-Roussillon

BOURDIER Dominique – Elue à l'environnement à la Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone

BRUNELLE Stéphanie – Gérante de l'école Plongée Passion, représentante des structures professionnelles, membre du bureau de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée

CANTOU Michel – Président de l'association Voile de Neptune, plongeur scientifique de l'Université Montpellier II et Président du Club de pêche sous-marine le Trident Sétois

CASSIUS Laurent – Adjoint au Délégué à la Mer et au Littoral de l'Hérault et du Gard, Direction Départementale des Territoires et de la Mer

CAZENAVE Antoine – Représentant du club Palavas Kayak de Mer

CHERIFCHEIKH Jean-Pierre – Président du collectif d'association CAPNUBAM

COEURDACIER Jean-Luc – Représentant le Directeur de l'IFREMER Méditerranée

CORRE Marion – Chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000 Posidonies de la côte Palavasiennne

DAMIER Elodie – Géomaticienne à l'Antenne Méditerranée de l'Agence des aires marines

DANIEL Boris – Chargé de mission Natura 2000 et référent scientifique de la façade Méditerranéenne, Antenne Méditerranée Agence des aires marines

DASSONVILLE Cécile – Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

DAYNAC Didier – Prud'homme de Palavas-les-Flots

ESTIER Laurent – Chef du Sémaphore de l'Espiguette

ELLUL Fabienne – sous-préfet chargé du littoral du Languedoc-Roussillon, secrétaire général-adjoint de la Préfecture de l'Hérault

FOURRIER Adeline, Chargée de mission mer et littoral, Centre d'Etude et de Promotion des Activités Lagunaires et Maritimes de la Région

GANIBENC Bernard – Adjoint au Maire de Mauguio-Carnon

GARRIGUES Jean-Marie – Association Carnon Environnement

GUIDERA Laurence – Montpellier Agglomération

JEANJEAN Christian – Maire de Palavas-les-Flots

JENIN VIGNAUD Joëlle – Adjointe déléguée à l'environnement et espaces verts, Mairie de la Grande-Motte

JUSTAMENTE Jean-François – Adhérent et ancien Président du Club de plongée Octopus à Palavas-les-Flots

LAFONT Sandrine – Chargée de mission au Syndicat Mixte des Etangs Littoraux

LAURET Michel – Correspondant du CSRPN Languedoc-Roussillon

LAZEIRAS Nicolas – Adhérent à la Fédération Chasse Sous-Marine Passion

LE PERS Michel – Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

LE POMMELET Eve – Chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

LEROY Bruno – Chef de la Division de l'action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée

MANIEZ Jean-Jacques – Représentant Régional du Syndicat National des Professionnels des Activités Nautiques

MARECHAL Marion – Chargée de mission SAGE au Syndicat du Bassin du Lez

MASONI Florian – Association Kitesurf Languedoc-Roussillon, Gérant Moana Shop

MONICH HENRI – Représentant de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer

NARDIN Guillaume - Service ports et filières maritimes, Pôle développement durable, direction de la mer du littoral et de la gestion de l'eau, Département de l'Hérault

NOUGUIER Nicolas – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

NOYER Jean-Claude – Association des Plaisanciers du Port de La Grande-Motte

ORLY Yves – Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Hérault

PELORCE Jacques – Camargue Littoral Environnement

PUJOL Michel – Représentant départemental de la Fédération Française de Vol Libre

RAUZIER Michèle – Représentante du Comité Départemental de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins de l'Hérault

RAY Jean-Marie – Président de la ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées de la Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée

REBOULEAU Aurore – Adjointe au chef du pôle « Protection et Aménagement Durable de l'Espace Marin » Division action de l'Etat en mer à la Préfecture maritime de la Méditerranée

REVERBEL Guy – Adjoint au Maire de Palavas-les-Flots

REY-VALETTE Hélène – Maître de conférences à l'Université Montpellier 1 et correspondante du CSRPN Languedoc-Roussillon

ROUBAULT Elise – Chargée de mission direction urbanisme-environnement à la Mairie de Frontignan

ROZELET Michel – Elu aux sports nautiques à la Mairie de Palavas-les-Flots

SENEGAS Jean-Baptiste – Centre d'Etude et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée

SERAZIN Thomas – Chargé de mission pêche et environnement au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

SUZZARINI Bernard – Port Camargue

VERMISSE Laurence – Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault

VIDAL Bénédicte – Mairie de La Grande-Motte

VIOLETTE Hervé – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

Ordre du jour

Cette troisième rencontre du Comité de Pilotage du Site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne, a pour objectifs de valider et d'entériner le document d'objectifs (DOCOB) et également de désigner la structure animatrice du site Natura 2000.

Plan de la réunion

- Rappel de la démarche Natura 2000 en mer, état d'avancement des DOCOB marins en Languedoc-Roussillon,
- Etat d'avancement de la démarche Natura 2000 sur le site « Posidonies de la côte palavasienne »,
- Présentation du volet opérationnel du DOCOB (Tome II),
- Présentation des actions opérationnelles pour 2013,
- Proposition et désignation de la structure animatrice,
- Questions diverses et discussion.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des diaporamas présentés lors de cette réunion en suivant le lien ci-dessous :

<http://cote-palavasienne.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Synthèse des thématiques abordées et des éléments validés

- ✓ Validation du volet opérationnel du DOCOB (Tome II) ;
- ✓ Validation du DOCOB dans son intégralité ;
- ✓ Partage et validation des actions opérationnelles de 2013 ;
- ✓ Désignation de l'Agence des aires marines protégées comme structure animatrice du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne ;
- ✓ Signature de la Charte Natura 2000 Collective.

Introduction du Comité de Pilotage

M. Le Maire de Palavas-les-Flots - qui accueille la troisième rencontre du Comité de pilotage (COPIL) au sein de l'amphithéâtre municipal -, remercie l'ensemble des membres du COPIL pour leur présence et leur participation à la mise en place et au déroulement de la démarche, mais également les opérateurs et les acteurs pour leur travail. Il souligne l'importance de Natura 2000, qui doit représenter aux yeux de tous une perspective d'un environnement de qualité et rappelle le soutien et l'engagement de la ville de Palavas-les-Flots dans cette démarche.

Mme ELLUL et M. LEROY remercient la ville de Palavas-les-Flots pour l'accueil de ce troisième COPIL et ouvrent la séance par l'annonce de l'ordre du jour et un bref rappel de la démarche Natura 2000 en mer. Ils invitent l'ensemble des participants à se présenter, en commençant par les deux opérateurs du site Natura 2000 en charge de l'élaboration du DOCOB.

L'Agence des aires marines protégées (opérateur principal) et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon (opérateur associé) remercient la Préfecture maritime de Méditerranée (Prémar), la Préfecture de l'Hérault, mais également la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon (DREAL-LR) d'être présent et de piloter la démarche Natura 2000 en mer. Ils remercient également le Maire de Palavas-les-Flots d'accueillir à nouveau une rencontre des acteurs du site Natura 2000. Enfin les opérateurs expriment leurs remerciements aux membres du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), notamment Mme REY VALETTE, M. LAURET et M. BONHOMME, ainsi que l'ensemble des acteurs du site Natura 2000 pour leur implication et leur accompagnement tout au long de l'élaboration du DOCOB. La présentation des opérateurs est suivie d'un tour de salle.

Rappel de la démarche Natura 2000 en mer, état d'avancement des DOCOB marins en Languedoc-Roussillon

Un point sur l'état d'avancement des DOCOB marins en Languedoc-Roussillon est fait par Mme DASSONVILLE. La DREAL Languedoc-Roussillon fait état de :

- 2 sites actuellement en animation ;
- 4 sites désignés au titre de la directive Habitat Faune Flore dont les DOCOB sont actuellement en cours d'élaboration, en plus du site Posidonies de la côte palavasienne ;
- 1 site désigné au titre de la directive Oiseaux et 1 site désigné au titre de la directive Habitat Faune Flore dont les DOCOB restent à lancer.

Plus d'information : <http://cote-palavasienne.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Etat d'avancement du DOCOB & retour sur l'année 2012

Un point sur l'état d'avancement du DOCOB Posidonies de la côte palavasienne est fait par Mlle CORRE, qui présente les différentes phases de travail qui se sont déroulées durant l'année 2012 :

- Co-construction avec les acteurs du volet opérationnel et de la Charte Natura 2000, au cours de 9 groupes de travail thématiques réunissant plus de 150 personnes ;
- Impulsion d'un des volets du Life National SportNaturaMer avec l'élaboration du projet local N2KITE, visant à aboutir à une gestion intégrée de l'activité de kitesurf en Languedoc-Roussillon (Projet déposé à la Commission Européenne en septembre 2012) ;

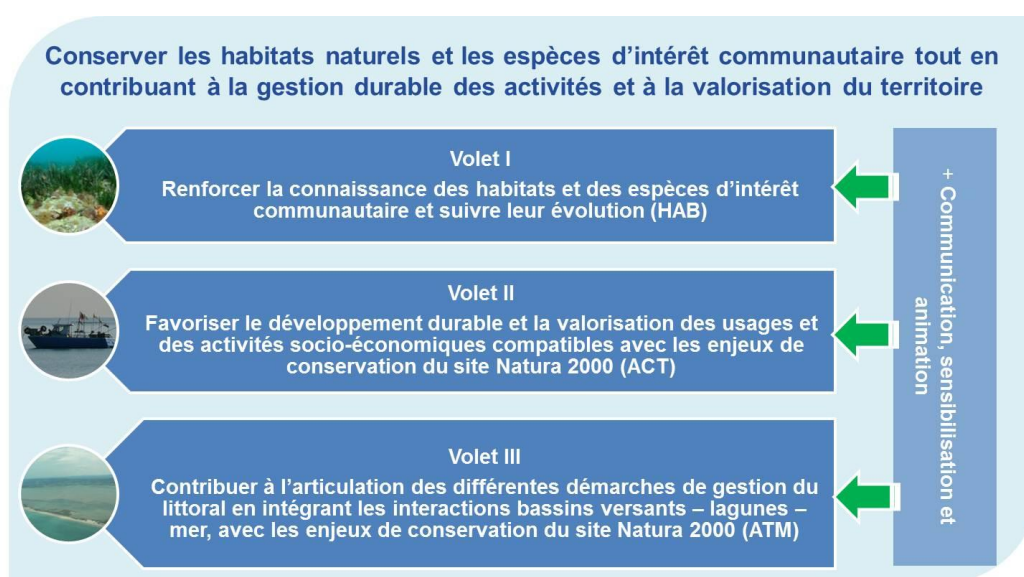
- Au quotidien : traitement des données, mise en forme (Tome 1 & 2), contacts et rencontres informelles, information, concertation, organisation des rencontres, communication sur le site Natura 2000 (site internet, interventions ex. escale à Sète, journées environnement Port Camargue, Grande Motte etc.), préparation de l'animation, etc.

Présentation du Volet opérationnel du DOCOB (Tome II)

Avant la présentation du TOME II, un bref rappel des éléments constitutifs du **TOME I** est proposé à la salle : les diagnostics écologiques & socio-économiques, les enjeux de conservation et l'analyse de la cohérence du site Natura 2000.

TOME I validé lors du COPIL n°2 le 23 novembre 2011 et en téléchargement libre sur le site web <http://cote-palavasienne.n2000.fr/votre-espace-d-echange/bibliotheque>

Le **TOME II** s'articule autour de trois piliers :



Les opérateurs présentent une synthèse des trois volets :

VOLET I

Volet I – HAB : 5 objectifs de développement durable ➡ des mesures et des actions dont le but est :


- Maintenir et conserver les potentialités faunistiques et floristiques (patrimoine naturel) des grands types d'habitats identifiés sur le site Natura 2000
- Enrayer leurs régressions notamment l'herbier de posidonie ➡ comprendre les causes de régression
- Améliorer la connaissance et suivre l'évolution de ces habitats et espèces ➡ études (état 0 & poursuivre les suivis engagés)
- Sensibiliser et communiquer sur la richesse du patrimoine naturel du site et les actions entreprises dans le cadre de Natura 2000

VOLET II

Volet II – ACT : 9 objectifs de développement durable  des mesures et des actions dont le but est :

- Maintenir les usages et activités socio-économiques du site Natura 2000 dans le respect des enjeux de conservation identifiés
- Limiter les pressions anthropiques (dégradations mécaniques, macro-déchets etc.)
- Inscrire les usages et activités socio-économiques du site Natura 2000 dans une logique de développement durable en intégrant et renforçant les mesures et pratiques existantes compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 ;
- Sensibiliser et communiquer sur la richesse du patrimoine naturel du site et les bonnes pratiques à adopter dans le cadre des usages et activités liées au site Natura 2000

VOLET III

4 objectifs de développement durable  des mesures et des actions dont le but est :

- Améliorer et suivre la qualité des eaux littorales
- Limiter les impacts sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des aménagements littoraux et travaux réalisés sur le littoral du site Natura 2000 et dans sa proximité directe
- Favoriser la communication et le transfert d'expérience entre les gestionnaires terrestres et marins
- Harmoniser et mutualiser les actions et outils de communication et sensibilisation des écosystèmes lagunaires et marins

Ces trois volets sont ensuite déclinés en mesures de gestion, elles-mêmes affinées en plusieurs actions opérationnelles. Au total, **40 mesures de gestion** desquelles découlent **77 actions opérationnelles** de différent type : veille et suivi, étude et amélioration des connaissances, articulation des démarches et mise en cohérence, appui réglementaire, communication et sensibilisation. Ces actions sont **priorisées** en fonction de l'urgence de mise en œuvre, et des **modes de financement** ont été identifiés (ex. Natura 2000, hors Natura 2000 avec des partenariats à construire).

Les opérateurs insistent sur l'aspect intégré de ce document d'objectifs et la nécessité pour les acteurs de se l'approprier en étant moteur et porteur de certaines des actions. Ils rappellent également que l'animateur du site Natura 2000 n'a pas vocation à porter toutes les actions du DOCOB, mais plus d'œuvrer à la mise en musique de ce dernier à travers un rôle clé de coordination et d'animation.

Enfin, la Charte Natura 2000 Collective est présentée au COPIL. Cette Charte (ne valant pas évaluation des incidences Natura 2000) permet de partager des valeurs communes, autour d'engagements généraux, liés à la qualité de l'eau, aux usages et enfin des engagements participatifs. Les membres du COPIL sont invités à signer la Charte.

Validation du volet opérationnel du DOCOB (TOME 2) par les présidents et membres du COPIL

Les 6 actions opérationnelles pour 2013

- Suivi des Herbiers à Posidonies (action portée par Natura 2000 à 100 %) ;
- Appui à la mise en œuvre d'un centre de réhabilitation pour les tortues caouanne (action portée par le CESTMED avec contribution de Natura 2000) ;
- Appui à la campagne régionale CAP ECONAV 2013 (action portée par le Voile de Neptune avec contribution de Natura 2000)
- Appui à la campagne de sensibilisation des établissements de plage menée par le Seaquarium du Grau-du-Roi avec contribution de Natura 2000 ;
- Appui à l'élaboration d'une mallette pédagogique spécifique au milieu marin (action portée par le Voile de Neptune avec contribution de Natura 2000) ;
- Élaboration d'une plaquette d'information sur le site N2000 (action portée par Natura 2000 à 100 %).

Validation des actions opérationnelles 2013 par les membres du COPIL

Désignation de la structure animatrice

L'Agence des aires marines protégées présente sa proposition pour l'animation du site Natura 2000.

Ci-dessous les différentes tâches que devra assumer l'animateur du site Natura 2000 :

Impulser, conduire, suivre et réaliser (<i>dans certains cas</i>) les actions du DOCOB	Préparer et animer annuellement le COPIL et les différentes réunions de concertation
Dresser un bilan annuel de réalisation des actions et le présenter au Comité de pilotage avec le programme d'activité de l'année à venir	Tenir informé les acteurs du déroulement de l'animation du site Natura 2000
Promouvoir et valoriser le DOCOB et ses actions, le mettre à disposition des acteurs et décideurs locaux	Mettre à jour et évaluer l'efficacité des mesures de gestion et actions du DOCOB (SUDOCO / TdB AMP)
Pérenniser l'espace de dialogue entre acteurs	Impliquer et associer les acteurs dans la vie et l'animation du site Natura 2000
Promouvoir la Charte Natura 2000	Mettre à jour si nécessaire le DOCOB
Répondre aux diverses sollicitations relatives au site Natura 2000	Sensibiliser et informer les usagers aux enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000

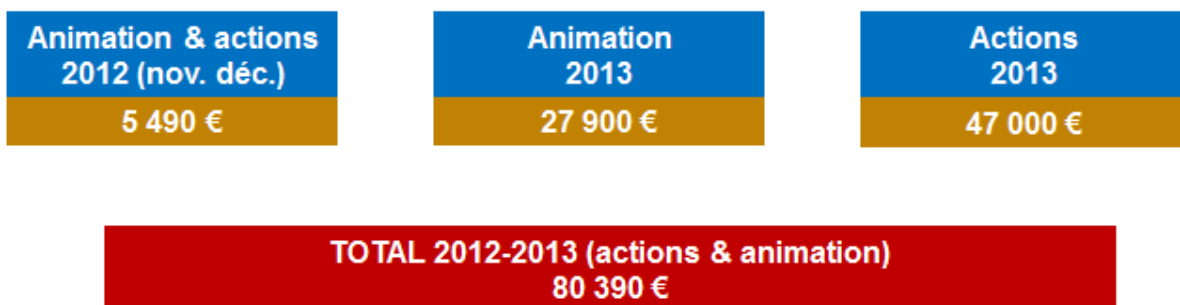
Tout ceci dans une logique de concertation et de dialogue qui favorisera l'appropriation de la démarche Natura 2000 et du DOCOB par les acteurs et les partenaires.

Pour l'année 2013, l'Agence prévoit l'emploi d'un animateur à tiers temps afin d'animer le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne (en fonction des actions à engager sur les années suivantes, ce

poste pourra être amené à évoluer). A travers ce poste, une logique de cohérence et de mutualisation des moyens (humains, financiers, méthodologique, etc.) sera privilégié avec les autres aires marines protégées de la façade maritime et notamment avec les sites Natura 2000 en mer (*notion de travail inter-sites*).

D'un point de vue financier, les coûts prévisionnels de l'animation du DOCOB période fin 2012-2013 s'élèvent à 80 390 euros, comprenant les 6 actions opérationnelles et l'animation du DOCOB (emploi d'un animateur).

A noter : la pérennisation des partenariats techniques avec le CRPMEM LR et l'Université de Montpellier II à travers la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral. L'Agence, met en avant la nécessité de conforter et de développer de nouveaux partenariats afin de faire vivre le site Natura 2000.



Autres Partenariats à développer pour les actions du DOCOB

L'AAMP est désignée structure animatrice du DOCOB Posidonies de la côte palavasienne à l'unanimité par les présidents et les membres du COPIL

Discussions

M. DANIEL souligne le caractère pilote et pédagogique du DOCOB Posidonies de la côte palavasienne, expliquant qu'il pourra servir de support et de référence à l'élaboration des autres DOCOB marins du Languedoc-Roussillon et également de la façade méditerranéenne française. L'idée à travers ce DOCOB est d'avoir un document de référence permettant de reproduire et également d'alléger les démarches d'élaboration des DOCOB sur les autres sites Natura 2000 en mer et souligne là le rôle d'appui technique de l'AAMP aux opérateurs et aux services de l'Etat.

M. LE PERS rappelle que durant les groupes de travail thématiques, une action sur le porter à connaissance des enjeux écologiques avait été identifiée, notamment par la mise à disposition de cartes marines intégrant ces enjeux. Il demande quand cette action verra le jour.

Mlle CORRE explique qu'effectivement cette action (jugée non prioritaire) est bien identifiée dans le DOCOB¹, elle devra faire l'objet d'une articulation avec les démarches actuellement menées au niveau national par l'AAMP sur la mise à disposition des données environnementales au grand public.

M. DANIEL ajoute que l'AAMP a été mandatée par le Ministère chargé de l'environnement pour faire une cartographie des biocénoses et des habitats Natura 2000 sur l'ensemble des façades maritimes française et qu'actuellement l'Agence réfléchit sur la manière de mettre à disposition ces données pour le grand public. A terme, il explique qu'il serait intéressant d'avoir des interfaces publiques pour accéder aux données de façon ludique.

Mlle CORRE rappelle que les acteurs ont d'ores et déjà accès sur le site <http://cote-palavasienne.n2000.fr/> aux différentes cartographies et données collectées dans le cadre de l'élaboration du DOCOB.

M. CHERIFCHEIKH souligne que dans le cadre de l'articulation terre-mer un volet semble moins développé, celui de la prévention de la qualité des eaux. Il souligne un manque de suivi ponctuel en mer, par exemple lors de fort orage.

Mlle CORRE rappelle que dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, la qualité de l'eau a été identifiée comme un enjeu fort, permettant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Cependant des réglementations et des programmes de suivi existent, ils sont détaillés dans le Tome I (ex. Ifremer, Directive Cadre Eau, Directive Baignade et plus récemment la Directive Cadre Stratégie sur le Milieu Marin qui prévoit la mise en œuvre d'un programme de mesure et d'action de suivi en mer et ce jusqu'aux 12 milles marins). Enfin, elle souligne que la démarche Natura 2000 en mer n'a pas vocation à reproduire des suivis existants, mais doit s'y intégrer.

Concernant la proposition d'extension du périmètre du site Natura 2000, une question sur les contraintes relatives à cette modification de périmètre est soulevée.

Mlle CORRE explique qu'il s'agit là d'une proposition faite au COPIL et soutenue par le CSRPN-LR², qui n'engendrera pas plus de contraintes que celles générées par le périmètre actuel, à savoir l'évaluation des incidences pour tous projets ou manifestations ayant une incidence potentielle sur le site Natura 2000.

M. MONICH fait remarquer le manque d'efforts des professionnels de la pêche à la préservation des milieux marins.

M. SERAZIN souligne la forte implication du monde de la pêche professionnelle dans le cadre de l'élaboration de ce DOCOB. Il rappelle également que l'activité est déjà réglementée et ajoute qu'actuellement des discussions ont lieu à la prud'homie de Palavas-les-Flots pour la création d'un cantonnement de pêche sur le site Natura 2000.

M. REVERBEL souligne l'importance d'utiliser les sites internet des communes pour valoriser le DOCOB.

¹ Fiche action 11 pp. 69 du Tome II « Elaborer un outil "terrain" de sensibilisation à destination des plaisanciers, pêcheurs loisir, plongeurs sous-marins ».

² Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Languedoc-Roussillon.

Mlle CORRE rejoint les propos de M. REVERBEL et ajoute que cette démarche de valorisation est prévue notamment en proposant aux communes d'afficher un lien sur leur site internet vers le site web Natura 2000 : <http://cote-palavasiennenn2000.fr/>.

M. CHERIFCHEIKH fait remarquer que la réunion du comité de suivi de la station d'épuration de Montpellier Agglomération ne s'est pas réunie cette année.

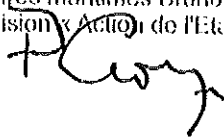
Mme GUIDERA précise que le comité de suivi devrait se réunir courant janvier 2013.

Clôture du COPIL

Mme ELLUL et M. LEROY remercient l'ensemble des participants à ce troisième Comité de Pilotage, et souhaitent à l'Agence des aires marines protégées une année d'animation 2013 aussi fructueuse que les deux années d'élaboration du DOCOB. Enfin ils donnent rendez-vous à l'ensemble des membres du COPIL l'an prochain, pour un bilan de cette première année d'animation.

Pour le Préfet maritime de la Méditerranée,

L'administrateur en chef de 1^{ère} classe
des affaires maritimes Bruno Leroy
chef de la division « Action de l'Etat en mer »



Pour le Préfet de l'Hérault,

Pour le Préfet, par délégation
Le Sous-Préfet



F. Ellul